

MAIRIE DE HARDINVEST

1 bis rue de la Mairie
50690 HARDINVEST

Téléphone 02.33.52.02.16

REUNION DU 2 JUIN 2014

Le deux juin deux mille quatorze à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT.

Étaient Présents : M. Guy AMIOT, Mme Arlette VIDEGRAIN, M. Christian EUGENIE, Mme Chantal HUBERT, M. DAVOURIE Anthony, Mme Isabelle GAMACHE, M. Laurent LE MARQUIS, M. NEEL Grégory, Mme Virginie LE POITTEVIN, M. Benoit MARTYN, M. Yann LANCELOT, M. Jean-Yves LAURENT, M. Eric RULIER.

Étaient absentes : Mme LANGLET Marie-Hélène, M. Christophe POLIDOR (pouvoir à Mme HUBERT).

Secrétaire de séance : M. Anthony DAVOURIE

Le compte-rendu de la séance du 28 avril est approuvé à l'unanimité.

Début de la séance : 18h33

PERSONNEL

Un travail est en cours afin de d'évaluer la durée de travail complémentaire de certains personnels dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Les contrats de travail devront être revus en conséquence.

ECOLE

Informations diverses

- Le prochain conseil d'école est prévu le 16 juin 2014.
- L'aménagement d'une piste routière dans la cour de l'école est à l'étude.
- Les enfants de CM1/CM2 viendront en Mairie le vendredi 6 juin et échangeront avec trois personnes de la commune ayant vécu la seconde guerre mondiale.

020614-58

Convention dérogations scolaires : avenant n°2

Une convention a été établie entre les communes de Martinvast, Sideville, Couville et Hardinvast le 5 juillet 2012. Un avenant a été signé le 8 juillet 2013, intégrant Virandeville.

Cette convention stipule : si l'une de ces communes accueille par dérogation scolaire un enfant domicilié sur le territoire de l'une d'entre elles, et après avis des élus des communes concernées, elle s'engage à ne pas demander de participation aux frais de scolarité.

La Commune de Tollevast souhaite intégrer cette entente.

Après délibération, le Conseil Municipal, valide l'intégration de la Commune de Tollevast à cette entente et autorise le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention du 5 juillet 2012, se rapportant à cette modification pour une application dès l'année scolaire 2014/2015.

Voix pour : 13
Voix contre : 0
Absentions : 0

18h50 Entrée de Madame Isabelle GAMACHE

Réforme des rythmes scolaires :

•Transports vers les centres de loisirs

Une réunion d'information a été organisée avec les parents d'élèves dont les enfants iront, à compter de septembre 2014, aux centres de loisirs de Martinvast et Tollevast. Il leur a été présenté le mode de transport retenu : taxis Seizeur de Martinvast, qui seront chargés de l'accompagnement des enfants concernés de l'école jusqu'au centre. 16 familles sont concernées. Les inscriptions devront être transmises à la Mairie au plus tard le jeudi de la semaine précédente. Une participation de 2,50 € par enfant devrait être demandée aux familles. Un règlement est en préparation. Il sera validé lors d'un prochain conseil municipal.

•Horaires de garderie du mercredi midi :

Un service de garderie devrait être mis en place le mercredi de 12h00 à 12h30.

•Choix des animations

Une réunion de travail s'est tenue avec les Francas et le personnel d'animation communal afin de déterminer les activités qui seront proposées aux enfants au cours du 1^{er} trimestre 2014/2015.

CANTINE/GARDERIE

Le lave-vaisselle datant de 2001 a dû être réparé en urgence suite à une panne.

MAIRIE

020614-59

Annule et remplace délibération 030414-39

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DES MEMBRES

En précisant que Monsieur le Maire est président d'office des commissions communales, le Conseil Municipal après délibération, décide de :

- NOMMER les personnes suivantes pour siéger à ces commissions communales :

Commissions	Titulaires
Agriculture	Arlette VIDEGRAIN Isabelle GAMACHE
Affaires scolaires	Christian EUGENIE Laurent LE MARQUIS Eric RULIER
Aînés	Chantal HUBERT Isabelle GAMACHE

Commune de HARDINVAST

	Marie-Hélène LANGLET Christophe POLIDOR
Bibliothèque	Chantal HUBERT Eric RULIER
Budget	Arlette VIDEGRAIN Anthony DAVOURIE Benoit MARTYN Laurent LE MARQUIS
Communication	Arlette VIDEGRAIN Christian EUGENIE Virginie LE POITTEVIN Eric RULIER
Cimetière	Chantal HUBERT Christian EUGENIE Isabelle GAMACHE Grégory NEEL
Fleurissement	Christian EUGENIE Chantal HUBERT Christophe POLIDOR Yann LANCELOT Marie-Hélène LANGLET
Travaux/Bâtiments/Accessibilité	Anthony DAVOURIE Christophe POLIDOR Grégory NEEL Virginie LE POITTEVIN
Petite enfance/RAM	Chantal HUBERT Virginie LE POITTEVIN Marie-Hélène LANGLET
Jeunesse et sport	Christian EUGENIE Anthony DAVOURIE Marie-Hélène LANGLET Jean-Yves LAURENT
Subventions	Chantal HUBERT Arlette VIDEGRAIN Benoit MARTYN
Urbanisme PLU	Christian EUGENIE Benoit MARTYN Isabelle GAMACHE Jean-Yves LAURENT
Voirie	Christian EUGENIE Anthony DAVOURIE Christophe POLIDOR Yann LANCELOT Jean-Yves LAURENT Grégory NEEL

Appel d'offres		
Président	Titulaires	Suppléants
Guy AMIOT	Arlette VIDEGRAIN Anthony DAVOURIE Benoit MARTYN	Laurent LE MARQUIS Chantal HUBERT Christian EUGENIE

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

020614-60

Annule et remplace délibération 030414-40

ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection de délégués à divers organismes.

Après délibération, Le Conseil Municipal a élu à l'unanimité :

Organismes	Titulaires	Suppléants
Correspondant Défense	Christophe POLIDOR	Benoit MARTYN
Les Trois Déesses	Eric RULIER Arlette VIDEGRAIN	
Syndicat d'électrification	Anthony DAVOURIE Yann LANCELOT	Guy AMIOT
Syndicat de la Douve	Grégory NEEL Isabelle GAMACHE	Benoit MARTYN
ADMR	Chantal HUBERT	Marie-Hélène LANGLET
SSIAD	Chantal HUBERT	Marie-Hélène LANGLET
Familles Rurales et ACM	Chantal HUBERT	Marie-Hélène LANGLET
Francas	Christian EUGENIE Laurent LE MARQUIS Eric RULIER	
Manche Numérique	Christian EUGENIE	
CDAS	Christian EUGENIE	Guy AMIOT

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

020614-61

Aire de jeux des enfants : achat d'un jeu « pitchounette » glissière inox

Afin d'équiper le terrain de jeux destiné aux enfants qui se situera près du terrain de tennis, le Conseil Municipal après délibération, décide de retenir sur le catalogue CASALSPORT, une structure de jeux « Pitchounette » avec glissière inox pour un montant TTC de 2 848 €. Elle

remplace la structure initialement retenue dans la délibération 101013-106.
Cette dépense sera imputée en section d'investissement à l'article 2313 du BP 2014.

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

Informations diverses

- La nouvelle tondeuse a été livrée
- L'achat d'une petite tondeuse est prévu. Un devis de l'entreprise MELAIN a été reçu. D'autres entreprises devraient être consultées.
- La maquette du « Hardinfos 2014 » est présentée par la commission en charge de sa rédaction. Il devrait être distribué début juillet.

URBANISME

La suite du lotissement « Le Clos de l'Eglise » est toujours à l'étude par un aménageur privé. Un PUP serait mis en place avec un versement à la commune de 35 000 €. Par contre, il n'y aurait pas de taxe d'aménagement due à la commune pour les parcelles concernées.

TRAVAUX

020614- 62

Devis Menuiserie RATEL : travaux d'isolation dans le groupe scolaire maternel

Afin de réaliser des travaux d'isolation par soufflage de ouate de cellulose, dans le groupe scolaire maternel, trois entreprises ont été consultées :

- Menuiserie RATEL
- Entreprise REVEL
- Entreprise ICE

Après délibération, le Conseil Municipal retient le devis de la Menuiserie RATEL, offre la mieux-disante, sous réserve de la réalisation de ce chantier au plus tard fin juillet 2014, pour un montant HT de 14985,12 €, soit 17 982,1 € TTC.

Cette dépense sera imputée en section d'investissement à l'article 2313 du BP 2014.

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

Chauffage groupe scolaire maternel réalisé par l'entreprise Robine

Les travaux d'installation du nouveau système de ventilation sont terminés. Le chantier sera réceptionné cette semaine.

Eclairage salle de motricité

L'éclairage dans la salle de motricité est faible. Cette salle servant également à la garderie le soir, une amélioration est à envisager. A cet effet, un devis a été demandé et la solution d'éclairage proposée va être étudiée.

Suite à une réunion avec Monsieur de la Llave, Monsieur le Maire présente les premières esquisses de l'aménagement du lot 8 du Lotissement « Le Clos de l'Eglise » et des 5 T3 qui y seront implantés.

EGLISE/CIMETIERE

Sinistre église : Les parties adverses n'auraient pas fait appel de la décision du tribunal administratif et la commune devrait donc recevoir, afin de pourvoir à la réparation des désordres au niveau du clocher, de la façade Sud et des pignons Est et Ouest, la réfection de la façade Nord et de son rejointoiement, la somme de 93 619,92 €.

Les travaux à réaliser seront déterminés sur le conseil du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, d'ici 2015.

SALLE POLYVALENTE

Un réfrigérateur complémentaire est demandé. Le Conseil Municipal charge Monsieur AMIOT de s'occuper de cet achat.

020614-63

Renouvellement prêt de la salle polyvalente à l'association ZUMB'HARDINVEST

L'association ZUMB'HARDINVEST demande l'autorisation d'occuper la salle polyvalente, à compter de septembre 2014, à titre gratuit, les :

- mercredi de 17 heures à 20 heures,
- Jeudi de 18 heures à 20 heures 30.

(sous réserve que la salle ne soit pas déjà réservée par les Associations d'Hardinvest).

Les locaux mis à disposition sont : la salle, le bar, les vestiaires et les toilettes.

A cet effet, un avenant à la convention signée le 11 octobre 2013 entre le responsable de l'association et la Mairie sera établi. Il précisera les modalités de cette location (Horaires, liste des locaux mis à disposition, ...).

Le conseil Municipal, après délibération, autorise le Maire à établir l'avenant n°1 à la convention du 11 octobre 2013 et à le signer.

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

SUBVENTIONS

020614-64

Attribution des subventions aux associations communales

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions suivantes, aux associations hardinvastaises pour l'année 2014 :

Club de football	:	360€
AJLF	:	280€
LOREHA	:	800,€ <i>(dont 500 € de subvention exceptionnelle pour l'achat de matériels, jeux,...)</i>
A.P.E.	:	310€
Chasseurs	:	200€
Anciens Combattants	:	200€
ZUMB'HARDINVEST	:	200€
C.C.A.S.	:	1 400€

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

020614-65

Attribution des subventions aux association hors commune

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations suivantes pour l'année 2014 :

ADEVA	:	35€
ADMR	:	70€
Soins palliatifs	:	35€
Aveugles et mal voyants Manche	:	20€
VMEH	:	35€
Secours catholique	:	50€
Secours populaire	:	50€
Relais enfant	:	30€
Jumeaux et plus	:	30€
Cœur et cancer	:	30€

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

020614-66

Subvention rentrée scolaire Collèges Le Ferronay et Les Provinces

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux Collèges : Le Ferronay et Les Provinces une subvention de 12 € par élève hardinvastais scolarisé dans leurs établissements. Cette subvention, destinée à participer aux frais de rentrée scolaire est accordée pour l'année scolaire 2014/2015 et sera versée à réception de la liste des élèves concernés.

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

STADE

020614-67

Offre de prix MANCHE LABEO

Annule et remplace avenant n°1 (modifie délibération 141113-117)

Le Conseil Municipal, après délibération, valide à l'unanimité :

- l'offre de prix 2012/12073 annulant et remplaçant l'avenant n°1 au contrat n°2012/12073 présenté par Manche Labéo (anciennement Laboratoire Départemental d'Analyses). Elle porte sur la recherche, le dénombrement et la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire (douches du stade), pour un montant TTC de 324,47 € (au lieu de 431,18 €)

et, autorise Monsieur le Maire à signer cette offre et à procéder à son paiement. Cette somme sera imputée en section de fonctionnement, à l'article 611 du BP 2014.

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

CCDD

Compte rendu des réunions du Conseil Communautaire des 27 mars, 18 avril et 6 mai 2014

Ces comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes Douve et Divette.

QUESTIONS DIVERSES

- CCI Cherbourg Cotentin : Lettre ouverte aux Maires
- Organisation par Soleil en Scène d'un forum des associations au sein de la CCDD
- Remerciement subvention Association Tollevast-Saint Martin-Couville-Hardinvast
- Invitation assemblée Générale Groupement Douve Divette
- Invitation assemblée Générale Association Tollevast-Saint Martin-Couville-Hardinvast

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au jeudi 19 juin 2014 à 18h30.

Séance levée à 21h04